

États financiers de



Health Sciences North
Horizon Santé-Nord

Exercice terminé le 31 mars 2014



Health Sciences North
Horizon Santé-Nord

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

Les états financiers ci-joints de Horizon Santé-Nord ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, et l'intégrité et l'objectivité de ces états sont la responsabilité de la direction. La direction est également responsable de tous les états et tableaux, et de s'assurer que cette information est conforme, le cas échéant, avec l'information contenue dans les états financiers.

La direction est également responsable de la mise en œuvre et de tenir un système de contrôles internes visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable.

Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôle interne et exerce cette responsabilité par le Comité de vérification du conseil d'administration. Le Comité de vérification se réunit avec la direction et les auditeurs externes pas moins de trois fois par an.

Les auditeurs externes, KPMG s.r.l., effectuent un examen indépendant, conformément aux normes d'audit généralement reconnues, et d'exprimer leur opinion sur les états financiers. Leur examen comprend une revue et une évaluation du système de contrôle interne de l'Hôpital, et des tests et procédures appropriés afin de fournir une assurance raisonnable que les états financiers sont présentés fidèlement. Les auditeurs externes ont librement et pleinement accès au Comité de vérification du conseil d'administration et se rencontrent sur une base régulière.

Au nom de Horizon Santé-Nord

Dr. Denis Roy
Président – directeur général

Ben Petersen
Vice-président et
directeur général de l'information

Le 13 mai 2014
Sudbury, Canada



KPMG s.r.l.
Comptables agréés
144, rue Pine, BP 700
Sudbury ON P3E 4R6

Téléphone (705) 675-8500
Télécopieur (705) 675-7586
In Watts (1-800) 461-3551
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Horizon Santé-Nord** qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'insuffisance des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un sommaire des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'Hôpital portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Hôpital. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Horizon Santé-Nord au 31 mars 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

KPMG s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 13 mai 2014
Sudbury, Canada

HORIZON SANTÉ-NORD

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2014, avec informations comparatives pour 2013
(En milliers de dollars)

	2014	2013
Revenus :		
RLISSNE et MSSLD	292 454	301 834 \$
Action Cancer Ontario	52 014	35 416
Programmes spécifiquement financés	28 326	27 161
Services aux patients	31 653	29 681
Autres	29 848	28 264
Amortissement - apports reportés afférents à l'équipement	8 549	9 607
	<u>442 844</u>	<u>431 963</u>
Dépenses :		
Salaires	202 169	198 868
Avantages sociaux	57 670	56 159
Rémunération du personnel médical	26 908	26 650
Fournitures et autres	58 030	55 878
Médicales et chirurgicales	30 757	28 339
Produits pharmaceutiques	18 979	18 223
Programmes spécifiquement financés	28 581	27 500
Amortissement - équipement	18 196	18 635
	<u>441 290</u>	<u>430 252</u>
Excès des revenus sur les dépenses provenant des opérations de l'Hôpital	1 554	1 711
Financement de secours du fonds de roulement (note 11)	19 312	-
Excès des revenus sur les dépenses avant les éléments ci-dessous	20 866	1 711
Amortissement - immeubles	(10 312)	(10 723)
Amortissement - apports reportés afférents aux immeubles	9 190	9 138
Excès des revenus sur les dépenses	<u>19 744</u>	<u>126 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

HORIZON SANTÉ-NORD

État de la situation financière

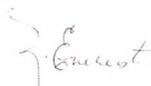
Au 31 mars 2014, avec informations comparatives pour 2013

(En milliers de dollars)

	2014	2013
Actif		
Actif à court terme :		
Comptes à recevoir (note 2)	29 364	24 249 \$
Stocks	4 129	3 857
Dépenses payées d'avance	5 651	5 571
	39 144	33 677
Actifs affectés (note 3)	1 989	1 989
Créances à long terme (note 4)	12 118	9 392
Immobilisations (note 5)	361 520	376 994
	414 771	413 052 \$
Passif et insuffisance des actifs nets		
Passif à court terme :		
Endettement bancaire (note 6)	32 085	42 008 \$
Comptes à payer et frais courus (note 7)	93 600	93 935
Versements sur obligations à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	–	39
	125 685	135 982
Apports reportés (note 8)	1 139	1 746
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	304 910	313 787
Obligations à long terme (note 10)	22 386	20 630
	454 120	472 145
Insuffisance des actifs nets	(39 349)	(59 093)
Éventualités (note 15)		
	414 771	413 052 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil :



Administrateur



Administrateur

HORIZON SANTÉ-NORD

État de l'évolution de l'insuffisance des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2014, avec informations comparatives pour 2013
(En milliers de dollars)

	2014	2013
Insuffisance des actifs nets, début de l'exercice	(59 093)	(59 219) \$
Excès des revenus sur les dépenses	19 744	126
Insuffisance des actifs nets, fin de l'exercice	(39 349)	(59 093) \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

HORIZON SANTÉ-NORD

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2014, avec information comparatives pour 2013
(En milliers de dollars)

	2014	2013
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :		
Excès des revenus sur les dépenses	19 744	126 \$
Rajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	28 508	29 358
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(17 739)	(18 745)
Amortissement de l'obligation au titre des prestations constituées	1 756	1 617
	<u>32 269</u>	<u>12 356</u>
Variation des postes de fonds de roulement ne constituant pas d'encaisse (note 12)	(5 802)	2 391
	<u>26 467</u>	<u>14 747</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'immobilisations:		
Acquisition d'immobilisations :		
- projet d'expansion des immobilisations	(244)	(461)
- terrain	—	(113)
- équipement	(17 571)	(15 218)
- immeubles	(4 148)	(4 925)
- Projet d'étudiants en médecine	(71)	(179)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	8 862	5 008
Produit de disposition d'immobilisations	—	27
	<u>(13 172)</u>	<u>(15 861)</u>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement :		
Augmentation des créances à long-terme	(2 726)	(1 387)
Diminution des apports reportés	(607)	(832)
Diminution des obligations à long terme	(39)	(177)
	<u>(3 372)</u>	<u>(2,396)</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :		
Augmentation des actifs affectés	—	(301)
	<u>9 923</u>	<u>(3 811)</u>
Augmentation (réduction) nette de l'encaisse	9 923	(3 811)
Endettement bancaire, début de l'exercice	(42 008)	(38 197)
	<u>(32 085)</u>	<u>(42 008) \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2014
(En milliers de dollars)

L'Hôpital Régional de Sudbury Regional Hospital (« l'Hôpital ») fut constitué le 30 juin 1997 en vertu des lois de l'Ontario et est exonéré de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu. Le 29 janvier 2013, l'Hôpital a changé le nom légal à Horizon Santé-Nord.

1. Principales conventions comptables :

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, incluant les Normes de la section 4200 pour les organismes gouvernementales sans but lucratif.

(a) Constatation des revenus :

L'Hôpital comptabilise ses apports, incluant les subventions gouvernementales et les dons, en utilisant la méthode du report.

Aux termes de la Loi sur l'assurance vie et les règlements qui s'y rattachent, l'Hôpital est financé principalement par la Province de l'Ontario conformément aux dispositions budgétaires établies par Le Ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le «MSSLD»), et le Réseau local d'intégration des services de santé du Nord-Est (le « RLISSNE »). Les subventions de fonctionnement sont constatées à titre de revenus au cours de l'exercice ou des exercices où les dépenses correspondantes sont constatées. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie d'une subvention vise une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe, sont constatés à titre de revenus au cours de l'exercice ou des exercices où les dépenses correspondantes sont constatées.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux égal à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les revenus des patients et autres services sont comptabilisés lorsque le service est fourni.

(b) Stocks :

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2014
(En milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(c) Immobilisations :

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations acquises aux termes de contrats de location-acquisition sont à l'origine constatées à la valeur actualisée des paiements minimums futurs exigibles en vertu des contrats puis amorties sur leur durée de vie estimative. Les remplacements de matériel léger sont passés en dépenses au cours de l'exercice où le remplacement a lieu.

La construction en cours n'est pas amortie avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Immeubles et améliorations aux terrains	2 % - 10 %
Mobilier et équipement	5 % - 20 %
Technologie de l'information	20 % - 33 %

Dans l'année d'acquisition, l'amortissement est calculé en utilisant la moitié du taux annuel qui serait autrement imputé.

Les actifs à long terme, incluant les immobilisations corporelles sujet à l'amortissement, sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La recouvrabilité est mesuré en comparant la valeur comptable de l'actif à l'estimation au total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Si la valeur comptable de l'actif excède le total de l'estimation des flux de trésorerie non actualisés une perte de valeur doit être constatée au montant par lequel la valeur comptable de l'actif excède sa juste valeur. En l'absence de prix cotés des marchés actifs, l'Hôpital utilise les flux de trésorerie futurs actualisés dont le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie reflète les hypothèses qui sont compatibles avec les hypothèses inhérentes aux flux de trésorerie estimatifs comme une estimation de la juste valeur.

Les actifs à long terme destinés à être sortis sont présentés séparément dans l'état de la situation financière au moindre de leur valeur comptable ou sa juste valeur diminuée des frais de vente. De plus, ceux-ci ne sont plus amortis. Les actifs et les passifs d'un groupe à sortir classés comme destiné à la vente sont présentés séparément dans les sections de l'actif et du passif de l'état de la situation financière respectivement.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2014
(En milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(d) Entités apparentées :

Les notes aux états financiers incluent un sommaire combiné de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie des entités suivantes (note 14) :

Fondation Horizon Santé-Nord
Fondation du Nord en cancérologie
Horizon Santé-Nord Association des bénévoles
Sudbury Hospital Services
Sudbury Vascular Laboratory Ltd.
Advanced Medical Research Institute of Canada

L'investissement dans l'entité apparentée en propriété exclusive, Sudbury Vascular Laboratory Ltd., est inscrit selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Les autres entités ne sont pas consolidées.

(e) Avantages sociaux futurs :

L'Hôpital accumule ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux des employés. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de l'hypothèse la plus probable, selon la direction, quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des services de santé.

Les gains (pertes) actuariels proviennent de changements aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations. Les gains actuariels (pertes actuarielles) nets sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs. La période moyenne de service des employés actifs couvert par le régime d'avantages sociaux est 14 ans.

Les coûts de services passés découlant des modifications des régimes sont immédiatement constatés dans la période dans laquelle les modifications des régimes ont lieu.

L'Hôpital est membre du Healthcare of Ontario Pension Plan (le « régime »), un régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Hôpital a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations déterminées, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application de principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées. L'Hôpital inclut au titre des dépenses liées au régime le coût des services rendus de l'exercice, l'amortissement des coûts des services passés et les coûts de l'intérêt associé aux futures cotisations de l'employeur au régime pour les services passés des employés.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2014
(En milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(f) Utilisation d'estimations :

La préparation d'états financiers exige que la direction produisent des estimations et formule des hypothèses qui influent la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges des périodes de déclaration. Les éléments significatifs qui sont sujets à ces estimations et hypothèses incluent la valeur comptable des immobilisations, l'évaluation des provisions pour moins-value des débiteurs, l'évaluation des instruments financiers, ainsi que les actifs et obligations liés aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ils sont inscrits aux bénéfices de l'exercice durant laquelle ils deviennent apparents.

(g) Ajustements de subventions :

L'Hôpital reçoit des subventions du MSSLD, du RLISSNE et d'Action Cancer Ontario (« CCO ») pour des services spécifiques. Conformément aux accords pertinents, si l'Hôpital ne rencontre pas des niveaux d'activités spécifiques le RLISSNE, le MSSLD ou le CCO peut demander des remboursements. S'il y avait obligation d'acquitter un montant, le remboursement qui en résulterait serait imputé aux résultats de l'exercice lorsque le montant deviendrait redevable. Si les programmes et activités spécifiques encourent un déficit les recouvrements seraient imputés dans l'exercice au cours duquel les montants seront reçus.

(h) Services contribués :

Un nombre considérable de bénévoles contribuent une quantité significative de leur temps tous les ans. Étant donné la difficulté d'estimer la juste valeur marchande de leur service les services contribués ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

(i) Instruments financiers :

Tous les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière au moment de la comptabilisation initiale.

Tous les placements, s'il-y-a lieu, détenus sous forme d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser les placements à la juste valeur car ils sont gérés et évalués sur la base de la juste valeur. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement comptabilisés à la juste valeur.

Les variations non réalisées de la juste valeur sont constatées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, au moment où ils sont transférés à l'état des résultats.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2014
(En milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(i) Instruments financiers (suite) :

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la fin de l'exercice. Lorsqu'une baisse de la juste valeur est permanente, le montant de la perte est constaté dans l'état des résultats et tout gain latent est réglé à travers l'état des gains et pertes de réévaluation. En vente, l'état des gains et pertes de réévaluation liés à cet instrument sont repris et comptabilisé dans l'état des résultats.

2. Comptes à recevoir :

	2014	2013
RLISSE et MSSLD	5 769	5 145 \$
Patients	5 995	5 122
Hôpitaux et agences	9 251	4 905
Action Cancer Ontario	2 933	4 685
Agence des douanes et du revenu du Canada (TVH)	2 111	1 608
Versements des créances à long terme		
échéant à moins d'un an	637	608
Autres	3 968	3 201
	30,664	25 274
Moins la provision pour créances douteuses	(1 300)	(1 025)
	29 364	24 249 \$

3. Actifs affectés :

	2014	2013
Encaisse	804	804 \$
Investissements à court-terme	681	681
Comptes à recevoir du MSSLD	504	504
	1 989	1 989 \$

Les actifs affectés sont affectés pour le projet d'expansion des immobilisations et le projet d'étudiants en médecine.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2014

(En milliers de dollars)

4. Créances à long terme :

	2014	2013
Fondation du Nord en cancérologie	2 001	2 171 \$
Ville du Grand Sudbury	5 396	5 834
Advanced Medical Research Institute of Canada	5 358	1 995
	12 755	10 000
Moins versements échéant au cours du prochain exercice	(637)	(608)
	12 118	9 392 \$

5. Immobilisations :

	2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	3 577	–	3 577 \$
Immeubles	107 248	67 902	39 346
Mobilier et équipement	100 121	71 993	28 128
Technologie de l'information	40 977	33 110	7 867
Actifs acquis en vertu d'un contrat de location acquisition	3 800	2 810	990
Projet d'expansion des immobilisations - bâtiment	287 250	38 699	248 551
Projet d'expansion des immobilisations - équipement	48 901	37 294	11 607
Projets en cours	21 454	–	21 454
	613 328	251 808	361 520 \$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2014
(En milliers de dollars)

5. Immobilisations (suite) :

	2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	3 577	–	3 577 \$
Immeubles	105 259	64 756	40 503
Mobilier et équipement	93 903	63 079	30 824
Technologie de l'information	37 446	29 802	7 644
Actifs acquis en vertu d'un contrat de location acquisition	3 800	2 671	1 129
Projet d'expansion des immobilisations - bâtiment	287 298	31 532	255 766
Projet d'expansion des immobilisations - équipement	48 725	31 459	17 266
Projets en cours	11 285	–	11 285
	591 293	223 299	367 994 \$

6. Endettement bancaire :

	2014	2013
Prêts à court-terme	32 085	42 008 \$

L'Hôpital a coordonné certaines facilités de crédit qui incluent une marge d'exploitation à vue de 20 millions \$ et un prêt relais de 70 millions \$. Ces facilités portent intérêt au taux préférentiel du banquier moins 0,25 % (2013 - taux préférentiel du banquier moins 0,25%).

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2014

(En milliers de dollars)

7. Comptes à payer et frais courus :

	2014	2013
Comptes à payer et frais courus :		
- opérations	26 512	27 495 \$
- immobilisations	4 585	2 734
- RLISSNE et MSSLD	7 612	8 030
- projet d'expansion des immobilisations	405	542
Frais courus :		
- salaires	16 562	15 059
- indemnités de vacances	14 932	15 122
- congés de maladie	437	488
Revenus reportés	22 555	24 465
	93 600	93 935 \$

8. Apports reportés :

Les apports reportés représentent le solde non dépensé des subventions de recherche et autres besoins qui sont affectés extérieurement. Les changements au solde des apports reportés sont comme suit :

	2014	2013
Solde, début de l'exercice	1 746	2 578 \$
Apports additionnels reçu au cours de l'exercice	734	921
Moins montants constatés en revenus au cours de l'exercice	(438)	(984)
Moins montants transférés à Advanced Medical Research Institute of Canada	(903)	(769)
Solde, fin de l'exercice	1 139	1 746 \$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2014

(En milliers de dollars)

9. Apports reportés afférents aux immobilisations :

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le solde non amorti et non dépensé des dons et subventions reçus pour l'acquisition d'immobilisations. Les détails de la continuité de ces fonds sont comme suit :

	2014	2013
Solde, début de l'exercice	313 787 \$	327 524 \$
Apports additionnels reçus au cours de l'exercice		
Équipement et bâtiments :		
RLISSNE et MSSLD	786	260
Action Cancer Ontario	230	962
Inforoute Santé du Canada	4 714	–
eHealth Ontario	1 336	1 542
Fondation du Nord en cancérologie	173	83
Fondation Horizon Santé-Nord	124	875
Autres	1 225	537
	8 588	4 259
Projet d'expansion des immobilisations :		
MSSLD - étudiants en médecine	–	480
Ville du Grand Sudbury	249	269
Autres	25	–
	274	749
	8 862	5 008
Moins montants constatés en revenus au cours de l'exercice	(17 739)	(18 745)
Solde, fin de l'exercice	304 910	313 787 \$

Le solde des fonds non amortis et non dépensés est composé des montants suivants :

	2014	2013
Non amorti	301 611	310 098 \$
Non dépensé :		
Équipement	1 567	2 049
Projet d'expansion des immobilisations	928	836
Projet d'expansion des immobilisations - étudiants en médecine	804	804
	3 299	3 689
	304 910	313 787 \$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2014
(En milliers de dollars)

10. Obligations à long terme :

	2014	2013
Obligation au titre de prestations constituées	22 386	20 630 \$
Autres	–	39
	22 386	20 669
Moins versements échéant au cours du prochain exercice	–	(39)
	22 386	20 630 \$

Avantages sociaux futurs :

L'Hôpital parraine un régime d'assurance vie et de soins médicaux et dentaires à prestations déterminées pour la plupart du personnel syndiqué à temps plein avec différents arrangements de partage des coûts tel que déterminé par les conventions collectives. La plus récente évaluation des avantages sociaux futurs a été achevée au 1 avril 2012. La prochaine évaluation du plan sera au 1 avril 2015.

L'obligation en matière de prestations est inscrite dans les états financiers comme suit :

	2014	2013
Solde, début de l'exercice	20 630	19 139 \$
Ajouter : coûts des bénéficiaires	2 291	2 097
	22 921	21 236
Déduire : contributions aux bénéficiaires	(535)	(480)
Transfert à Advanced Medical Research Institute of Canada	–	(126)
	22 386	20 630 \$

Conformément à la plupart des régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi (autre que la pension) au Canada le régime de l'Hôpital n'est pas préalablement capitalisé, ce qui donne lieu à un déficit du régime égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour mesurer les obligations en matière de prestations de l'Hôpital sont comme suit :

	2014	2013
Taux d'escompte	3,75 %	4,25 %
Tendance des coûts dentaires	4,00 %	4,00 %
Tendance des soins médicaux	7,50 %	7,50 %

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2014

(En milliers de dollars)

11. Financement de secours du fonds de roulement :

En mars 2014, l'Hôpital a été informé qu'il était admissible pour le financement unique de secours du fonds de roulement au cours des trois prochains exercices afin d'améliorer sa position d'insuffisance du fonds de roulement. L'Hôpital est admissible à recevoir ces fonds à condition qu'il respecte certaines conditions.

Le financement est à recevoir en trois versements annuels de 19 312 \$.

12. Variation des postes de fonds de roulement ne constituant pas d'encaisse :

	2014	2013
Comptes à recevoir	(5 115)	(906) \$
Stocks	(272)	(12)
Dépenses payées d'avance	(80)	1 764
Comptes à payer et frais courus	(335)	1 545
	(5 802)	2 391 \$

13. Régime de pensions :

Les employés de l'Hôpital sont en grande partie membres du régime, qui est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées. Les cotisations versées au régime pendant l'année au nom des employés se chiffrent à 18 574 \$ (2013 - 17 882 \$) et sont comprises dans les avantages sociaux à l'état des résultats.

14. Autres entités :

Cette section traite des informations à fournir les obligations d'information en ce qui concerne les relations avec les organismes apparentés de l'Hôpital. La relation peut être soit un intérêt économique, l'influence notable, le contrôle conjoint ou le contrôle.

(a) Fondation et Association des bénévoles :

L'Hôpital a un intérêt économique dans la Fondation Horizon Santé-Nord. La Fondation Horizon Santé-Nord fut créée pour promouvoir et participer dans des programmes de levée de fonds pour des projets d'immobilisations et pour assister dans tous les aspects de la recherche médicale entamée. Au 31 mars 2014, le montant dû à l'Hôpital de la Fondation était 799 \$ (2013 - 935 \$). Durant l'année, l'Hôpital a reçu des dons de la Fondation Horizon Santé-Nord s'élevant à 1 319 \$ (2013 - 1 896 \$).

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2014

(En milliers de dollars)

14. Autres entités (suite) :

(a) Fondation et Association des bénévoles (suite) :

L'Hôpital a un intérêt économique dans la Fondation du Nord en oncologie. La Fondation du Nord en oncologie fut créée pour promouvoir et participer dans des programmes de levée de fonds à travers la région Nord-Est de l'Ontario pour supporter la recherche en oncologie et les programmes de soins du Programme régional de oncologie. Au 31 mars 2014, le montant dû à l'Hôpital de la Fondation du Nord en oncologie était 326 \$ (2013 - 280 \$).

L'Hôpital a un intérêt économique dans la Horizon Santé-Nord Association des bénévoles. L'Association fut créée pour promouvoir et participer dans des programmes de levée de fonds pour des achats d'équipement des projets communautaires liés à la santé et des activités de bénévoles. Au 31 mars 2014, le montant dû à l'Hôpital de l'Association était 34 \$ (2013 - 47 \$).

(b) Sudbury Hospital Services :

Sudbury Hospital Services fut créés afin de fournir des services de lessive à l'Hôpital. Ces services sont basés sur des taux qui reflètent les coûts, dépenses et débours actuels encourus par Sudbury Hospital Services au cours de leurs opérations régulières. L'Hôpital a une influence notable sur Sudbury Hospital Services. Au cours de l'exercice, l'Hôpital a payé 5 616 \$ (2013 - 4 863 \$) à Sudbury Hospital Services pour des services de lessive. Au 31 mars 2013, le montant dû à l'Hôpital de la part du Sudbury Hospital Services était 305 \$ (2013 - 442 \$).

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2014

(En milliers de dollars)

14. Autres entités (suite) :

(c) Sudbury Vascular Laboratory Ltd.:

Sudbury Vascular Laboratory Ltd. fût créé afin d'exploiter un laboratoire vasculaire. L'Hôpital contrôle Sudbury Vascular Laboratory. Au 31 mars 2014, Sudbury Vascular Laboratory Ltd. avait des avances de 86 \$ (2013 - 89 \$) dus à l'Hôpital.

L'information financière sommaire pertinente de Sudbury Vascular Laboratory Ltd. se détaille comme suit :

	Sudbury Vascular Laboratory	
	2013	2012
Situation financière :		
Total des actifs	1 302 \$	1 442 \$
Total des passifs	276 \$	233 \$
Actifs nets	1 026	1 209
	1 302 \$	1 442 \$
Résultats des opérations :		
Total des revenus	1 437 \$	1 857 \$
Total des dépenses	(1 663)	(1 582)
Impôt à payer	43	(51)
Excès des revenus sur les dépenses	(183) \$	224 \$
Flux de trésorerie :		
Encaisse provenant du fonctionnement	62 \$	538 \$
Encaisse provenant (utilisées pour) des activités de financement et d'investissement	(153)	(681)
Diminution de l'encaisse	(91) \$	(143) \$

(d) Advanced Medical Research Institute of Canada :

Advanced Medical Research Institute of Canada a été créé le 1^{er} avril 2012 pour établir un centre d'excellence en recherche, éducation et formation relatif à la santé et la distribution de soins de santé. L'Hôpital contrôle Advanced Medical Research Institute of Canada, une entité sans capital-actions exonéré d'impôt. Au 31 mars 2014, le montant dû à l'Hôpital de la part de Advanced Medical Research Institute of Canada était de 5 358 \$ (2013 - 1 995 \$).

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2014

(En milliers de dollars)

15. Éventualités :

(a) Litiges et affaires légales :

L'Hôpital est impliqué dans certains litiges et affaires légales dont les résultats ne sont pas encore déterminables. En ce qui concerne ces litiges et affaires légales, s'il y avait obligation d'acquitter une réclamation la perte qui en résulterait serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours. La direction considère que ces affaires sont atténuées par une protection d'assurance adéquate.

(b) Matières d'emploi :

Dans le cours normal des opérations, l'Hôpital est impliqué dans certaines négociations relatifs à l'emploi et a comptabiliser des passifs basés sur les estimations de la direction relatif au montant des règlements potentiels lorsque ces montants peuvent être déterminés avec assurance raisonnable.

16. Risques financiers et concentration du risque de crédit :

(a) Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles résultant dans une perte financière. L'Hôpital est exposé au risque de crédit relativement aux comptes clients et aux autres investissements.

L'Hôpital évalue les comptes clients sur une base continue et crée des créances douteuses pour les sommes qui ne sont pas recouvrables. Au 31 mars 2014, l'exposition maximum au risque de crédit pour l'Hôpital s'agit de la valeur comptable de ces actifs.

La direction estime que le risque de crédit est minimal car la plupart des balances des comptes clients est recueillies en temps opportun.

L'Hôpital suit un politique de placement approuvé par le conseil d'administration. Au 31 mars 2014, l'exposition maximum au risque de crédit pour l'Hôpital s'agit de la valeur comptable de ces actifs.

Il n'y a pas eu de changement significatif en matière de l'exposition aux risques de crédit en 2013.

(b) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que L'Hôpital sera incapable de remplir ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Hôpital gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins d'exploitation. L'Hôpital prépare les prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

Les comptes fournisseurs and les charges à payer sont généralement exigibles dans les 60 jours suivant la date de la facture.

Il n'y a pas eu de changement significatif en matière de l'exposition aux risques de liquidités en 2013.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2014

(En milliers de dollars)

17. Informations comparatives :

Certaines informations comparatives pour 2013 ont été reclassés pour être conformes à la présentation adoptée en 2014.